

Communiqué de presse
26 mars 2021

Aux représentant.e.s des médias

Hébergement d'urgence : La Ville de Genève réaffirme son engagement

Au 1^{er} avril prochain, le dispositif d'hébergement d'urgence de la Ville de Genève se concentrera sur un site, le Centre d'hébergement de Frank-Thomas. Cet équipement en surface propose des chambres individuelles aux personnes – principalement des femmes et des personnes atteintes dans leur santé – en grande précarité. Au moment de la fermeture traditionnelle des abris PC, la Ville dispose pour la première fois d'un dispositif à l'année qui permet de mettre à l'abri près de 130 personnes. Avec 15,3 millions au budget 2021, l'engagement de la Ville a fortement augmenté depuis deux ans.

Contrairement à ce qui est mentionné dans un communiqué diffusé ce jour par les associations actives dans le domaine de l'urgence sociale, les distributions de repas au chaud offerts depuis le 23 novembre à la salle communale de Plainpalais ne vont pas être interrompues. Elles se poursuivent à la salle des Asters dès le 1^{er} avril.

Après une année 2020 marquée par le semi-confinement et l'ouverture de la caserne des Vernets, du 1^{er} avril au 30 août 2020, l'année s'est poursuivie, dès le 1^{er} septembre, dans un dispositif adapté aux contraintes sanitaires. Deux abris PC de 50 places chacun et le Centre d'hébergement de Frank-Thomas ont accueilli respectivement 376 personnes à Frank-Thomas et 1204 dans les abris, pour un total de 39 120 nuitées. En outre un subventionnement de 7,2 millions aux associations complète ce dispositif.

En outre, le « plan grand froid » a été activé à deux reprises cet hiver.

Au niveau financier, la politique d'urgence sociale s'élevait en 2019 à 12,6 millions. En 2020, compte tenu de la pandémie, Christina Kitsos a déposé une proposition de crédit supplémentaire de près de 7 millions, qui ont été accordé par le Conseil municipal dans sa grande majorité, tous partis confondus, pour faire face aux charges liées à la caserne des Vernets et prévoir la fin de l'année. Il s'agissait aussi d'éviter la propagation du Covid tout en garantissant un accueil des personnes ayant contracté le virus.

En 2021, après de nombreuses négociations, le budget voté pour l'urgence sociale atteint la somme de 15,3 millions, dont notamment 855'000 francs pour le Centre d'hébergement « Le Passage » de l'Armée du Salut (soit 300'000 francs de plus que l'engagement pris), un million pour le CausE, et 250'000 francs pour l'association Aux6Logis, soit une augmentation de près de 2 millions.

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation en organisant la prise en charge des personnes à la caserne des Vernets, et en exploitant Frank-Thomas, dans un délai record. Les services municipaux travaillent avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de Frédérique Perler pour identifier une solution afin de remplacer Frank-Thomas qui devra fermer en 2022 pour libérer de l'espace pour le chantier du quartier de la gare des Eaux-Vives.

C'est la même réactivité qui a permis au Service social d'organiser la distribution de repas au chaud, dès le 23 novembre 2020, à la salle communale de Plainpalais. Une moyenne de 100 petits déjeuners et de 120 repas ont été proposés, chaque jour dans cet espace chauffé. Près de 30 petits déjeuners et 110 repas de midi ont été pris à l'emporter.

Au 1er avril 2021, cette prestation aura lieu à la salle des Asters ce qui témoigne, une fois encore, de la volonté de la Ville d'être fidèle à son engagement historique en faveur des plus démunis.

Engagement financier des communes et du Canton nécessaire

Un projet de loi sur le sans-abrisme proposé par le Canton et salué par l'ACG devrait être soumis prochainement au Grand Conseil. Pour Christina Kitsos, « c'est un pas essentiel mais tant qu'aucune clé de répartition financière claire ne sera établie, il sera difficile d'avancer. Pour ma part, je veillerai à ce que les intérêts des bénéficiaires, les personnes sans-abri et ceux de la Ville de Genève – qui a assumé l'essentiel de cette politique depuis 20 ans dans le domaine - soient pleinement considérés. Sans cette clé de répartition, il sera impossible de renforcer l'accueil des bénéficiaires. »

Aujourd'hui, la Ville entend affirmer son engagement afin de développer un dispositif stable et pérenne, conçu pour favoriser la réinsertion des personnes et leur autonomisation. Dans cette optique, elle a lancé une étude afin d'objectiver les besoins des personnes sans-abri en regard de l'offre existante. L'Université de Genève a été mandatée et rendra ses résultats et ses recommandations avant l'été.

Contact

Manuelle Pasquali de Weck
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch